

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SIMIKO » en abrégé « GS.K SARL »

Siège ABIDJAN KOUMASSI CITE HOUPHOUET
BOIGNY, lot : 2165 ; ilot : 43, Lot 2165, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 27/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SIMIKO » en abrégé «
GS.K SARL »

Objet :

- La construction et aménagements de bâtiments ;
- Les travaux de bâtiments : maçonnerie, menuiserie, plomberie, électricité, peinture, carrelage, construction métallique ; pavé ; tuile ; coffrage
- L fourniture (location et vente) de matériels et équipements de construction ;
- L'import, export, l'achat, la commercialisation et la vente de tous matériels entiers ou en pièces détachées, informatiques, de bureau, électroménagers industriels et commerciaux en tous genres et de toutes natures.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI CITE HOUPHOUET
BOIGNY, lot : 2165 ; ilot : 43, Lot 2165, Ilot 43

Dirigeant(s) M SIMITI KOSSI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13238 du 07/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°86839/GTCA/RC/2023 du 07/12/2023

